

**DEMANDE D'AGREMENT POUR L'INTERNAT
 MAÎTRE DE STAGE SASPAS**

Identification

Nom : _____ Prénom : _____
 Nom d'épouse : _____ Date de naissance : _____
 Sexe : F M

Informations Générales

Adresse Professionnelle :

Code Postal : _____ Ville : _____

Téléphone portable :

Email :

Informations Personnelles

Cursus

Année d'obtention du DES de :

Date de soutenance de thèse :

Université :

Année et numéro d'inscription
 au Conseil Départemental de l'Ordre des médecins :

Année d'installation :

Diplômes et formations complémentaires

DESC	Oui	Non
Capacité	Oui	Non
DU/ DIU	Oui	Non

Lequel :
 Laquelle :
 Lesquelles :

Responsabilités professionnelles

Fonction exercée au sein de l'Ordre des médecins	Oui	Non	Conseil Départemental Conseil Régional Conseil National
Membre de l'Union Régionale des Professionnels de santé :	Oui	Non	
Autres :	Oui	Non	Si oui, lesquelles :

Type d'exercice

Individuel	Groupement		
Si groupement quel type :	SEL	SCM	Autre Salarié Centre de Santé
Maison de santé pluri professionnelle			
Conventionné :	secteur 1		secteur 2
Activité :	Participation à la permanence des soins		
urbaine	rurale	semi rurale	oui non
Activité particulière (ex homéopathie, oui non)	Si oui laquelle :		
Activités Autres :	Si oui lequel :		
oui non	Médecin Pompier	PMI Planning Familial	
Exercice coordonné :	Si Oui :	MSP	Réseau de Soins CPTS
oui non	IPA	IDE Asalée	

Activités de recherche et d'enseignement

Êtes-vous membre du Collège national ?	oui	non
Régional ? CPLGE	oui	non
Participation à des congrès de	Si oui lesquels :	
oui non		
Participation à des travaux de recherche	(joindre en annexe la liste des travaux et des publications,)	
Préciser oui non		
Participation à des groupes de travail d'organismes de santé (HAS, Ansm, INPES, Sociétés scientifiques) :	Si oui lesquels :	
oui non		
Avez-vous déjà enseigné ?	Au sein d'une Université : oui non	
oui non	Si oui laquelle :	
	Autres, précisez :	
	Année :	
Possédez-vous un DU de Pédagogie :	Si oui, lequel :	
Oui non	Université d'obtention :	
	Année d'obtention :	

Organisation du stage et accueil de l'interne

Organisation du stage

Nombre de maîtres de stage sur le site :	Nombre d'internes pouvant être accueillis :		
Nombre de bureaux dans le cabinet médical :	Salle réservée aux soins :	oui	non
Secrétariat médical :	Permanence téléphonique :	oui	non
	Secrétariat sur place :	oui	non
Assistant Médical		oui	non
Informatisation :			
1. Des dossiers des patients	oui	non	
2. De la gestion	oui	non	

Accueil de l'interne

Les internes disposent-ils d'un bureau ?	oui	non
Les internes ont-ils accès aux Ouvrages médicaux de référence ?	oui	non
Lesquels :		
Les internes ont-ils accès à des sites médicaux sur internet ?	oui	non
Lesquels :		
Les internes ont-ils accès à internet ?	oui	non

Formation de l'interne

Avez-vous formalisé des objectifs de formation ?	<input checked="" type="checkbox"/> oui	non
Réunion de concertation en MSP	oui	non
Un processus d'évaluation concernant la formation est-il organisé ?	oui	non
Réalisez-vous des évaluations en cours de stage afin de suivre l'acquisition des compétences de l'interne ?	oui	non
Si oui, précisez les modalités :		

Projet pédagogique

(Possibilité de le joindre en annexe accompagné d'un curriculum vitae du praticien).

L'interne sera accueilli par un trinôme ou un binôme de maîtres de stage pour ses 8 demi-journées de présence légale en stage. Son temps de présence sera réparti par jours de semaine entre les 2 ou 3 terrains de stage. Le temps quotidien de présence en stage sera de l'ordre de 8 heures. Le nombre d'actes est d'environ 15/jour. Le temps de consultation sera adapté : 30' (incluant le temps de consultation, la conclusion et le remplissage du journal de bord de l'étudiant).

L'interne sera exposé aux 11 familles de situation du « Référentiel métier et compétences de la Médecine Générale » :

- Pathologies chroniques
- Pathologies aiguës, Urgences
- Problèmes aigus non programmés, fréquents
- Suivi de l'enfant et de l'adolescent
- Génitalité, sexualité
- Problèmes sociaux
- Souffrance ou problèmes de santé au travail
- Patients difficiles ou exigeants
- Vie de couple
- Patients d'autres cultures
- Aspects légaux, déontologiques, juridiques

Sur le plan pédagogique, il bénéficiera de 2 phases d'enseignement :

- Une phase de supervision directe en début de stage pour permettre une évaluation du niveau de compétences de l'étudiant et l'appropriation de l'outil de travail (période de 2 à 3 semaines en fonction du niveau d'autonomie de l'étudiant) puis de supervision indirecte.
- Un temps de rétroaction est indispensable à la fin de chaque journée, de préférence en présentiel pour avoir le dossier médical à disposition. Il sera réalisé selon la méthode de révision de dossier, voire d'entretien d'explicitation si l'interne s'est senti en grande difficulté. Cette rétroaction peut s'accompagner d'une prescription pédagogique.

Le maître de stage est toujours joignable quand l'interne est en supervision indirecte.

Chaque phase pourra donner lieu à la production de traces écrites qui serviront à l'évaluation.

Une évaluation est réalisée en fin de stage avec l'interne et les maîtres de stage sur l'outil d'évaluation du Département Universitaire de Médecine Générale.

A _____ le _____

Je confirme la validité des informations déclarées ci-dessus.

Je m'engage à respecter le projet pédagogique.

Signature du praticien